

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 9 MARS 1916

G.-E. DION, Administrateur

Chose et autres Une Bonne Année

L'Hôtel-Dieu de St-Basile a publié dernièrement son rapport annuel. Il vaut la peine d'être publié, car il montre, à n'en pas douter, que l'hôpital de St-Basile peut comparer ses résultats avec ceux de n'importe quelle institution du même genre pour ce qui regarde le succès dans les soins donnés aux malades qui se confient aux religieuses et au personnel médical de cette maison.

Pendant l'année 1915, la maison a admis 647 malades dont 430 du Nouveau-Brunswick et 197 de l'Etat du Maine et de la Province de Québec.

Sur ce nombre, il y a eu 19 mortalités, soit un peu plus de 3 pour cent exactement 3.03 pour cent. Il est à remarquer de plus que sur ce nombre de morts, 5 sont décédés en dedans de 30 heures après leur arrivée, c'est à dire que ces malades peuvent à peine être raisonnablement considérés parmi les patients de l'hôpital, puisqu'ils n'y ont pas été assez longtemps pour qu'un traitement quelconque ait pu faire effet. Nous connaissons entre autres une dame qui, sachant qu'elle n'avait que quelques jours à vivre, a demandé, comme faveur, de se faire transporter à l'hôpital pour y faire le dernier soupir, au milieu de l'atmosphère de pitié qui règne dans cette maison. En retranchant ces 5 cas, ce que le rapport ne fait pas, la mortalité serait de 2.02 pour cent seulement.

Il y a eu également, pendant l'année, 92 opérations chirurgicales, dont 82 ont réussi. En considérant la liste de ces opérations, nous voyons qu'il y a eu des opérations très sérieuses, qui font honneur aux chirurgiens de l'hôpital, et qui prouvent leur habileté.

Qu'on nous permette de faire ici une remarque qui

s'impose plus que jamais, croyons-nous, depuis quelques années.

L'hôpital St-Basile bien qu'elle ait fortement besoin de revenus pour vivre, bien que, aussi, elle ne puisse subsister que par la protection visible de la Providence, et le dévouement des religieuses, l'hôpital St-Basile ne refuse jamais de faire la charité aux pauvres, et elle donne ses soins à des quantités de pauvres qui vont là se faire soigner et se faire opérer et qui ne peuvent pas payer. Pourquoi donc un certain nombre de malades n'en vont-ils dans les hôpitaux de Québec ou de Montréal sous prétexte de s'y faire opérer ou soigner gratuitement ?

Si ces malades sont réellement pauvres, qu'ils viennent sans crainte demander la charité chez les bonnes sœurs de St-Basile. Mais s'ils sont capables de payer, ils devraient se rendre compte qu'ils volent les institutions de charité en allant s'y faire soigner pour rien. Pas plus que St-Basile, ces institutions n'ont le moyen de soigner pour rien, et ce n'est que par pur esprit de charité qu'elles le font. Priver ces maisons d'une juste rémunération sous prétexte qu'on est pauvre, quand on ne l'est pas, c'est commettre un vol manifeste et ceux qui le font, de même que ceux qui donnent des certificats à la légère sont plus coupables qu'ils ne semblent le croire. Et d'ailleurs, une preuve qu'ils n'ont pas la conscience aussi en paix qu'ils le pensent, c'est qu'ils ne tentent pas, comme le font les véritables pauvres honnêtes, de se faire soigner auprès de chez eux, mais s'en vont au loin où ils ne sont pas connus. Les institutions de là-bas peuvent être trompées, mais la chose n'en est que plus malheureuse.

La Question Ontarienne

Dernièrement à la Législature de Québec, un bill a été présenté pour permettre aux municipalités et aux commissions scolaires de voter de l'argent pour des fins patriotiques, nationales ou scolaires. Le parrain du bill, était M. Galipault, député libéral, et le chef de l'opposition, M. Cousineau, a obtenu l'explication que les municipalités pourraient s'autoriser de cette mesure pour voter des secours aux persécutés de l'Ontario. C'est la raison pour laquelle il s'est opposé au bill, sous prétexte que la province de Québec ne doit pas s'occuper des autres provinces, et qu'elle doit rester indifférente au massacre des nôtres des autres provinces. C'est alors que se produisit une chose à laquelle nous n'ont pas habitués nos mœurs parlementaires. Le chef de l'opposition, à une exception près, fut le seul de son parti à voter

contre la mesure. Il eut également un libéral à voter avec lui, ce qui mit le vote sur cette mesure de 47 pour et 3 contre.

Voilà qui prouve bien que dans la province de Québec, de quelque parti que l'on soit, on est décidé de faire comprendre au reste du pays que l'on entend bien de ne pas se désintéresser des questions qui regardent les minorités françaises des autres provinces, et que si, dans Québec on est prêts à donner à la minorité anglaise tous les droits et tous les privilèges possibles, on n'est pas prêts à voir massacrer les nôtres sans protester. Cela repose et fait du bien de voir des partisans politiques assez nobles de caractère pour mettre de côté l'intérêt du parti pour se rallier à une question de cette envergure. Les temps sont changés.

La Chambre de Commerce

Il s'est fait dernièrement chez nous un bon mouvement pour ressusciter la Chambre de Commerce. Depuis sa fondation en 1917 la Chambre de Commerce a été assez inactive, excepté, disons-le à sa gloire, lorsqu'il est survenu des questions de grande importance pour le besoin de la ville. C'est ainsi que la Chambre de Commerce a fait réussir le mouvement d'amener ici les usines du Transcontinental, a obtenu des chars sur la même ligne, pour le service du transport de la marchandise, et bien d'autres choses encore.

Ces succès montrent assez l'importance d'un tel corps pour que tous les gens d'affaires qui ont à cœur le progrès et le développement de notre petite ville se donnent la main et travaillent à faire fonctionner ce corps d'une façon régulière.

Pendant des années entières la Chambre de Commerce n'a pas eu de réunion, les membres ne paient pas leurs contribu-

tions annuelles, personnes ne s'occupe de la chose. Le résultat est que, lorsque nous avons besoin d'agir, nous nous trouvons sans ressources et sans organisation.

Samedi dernier, la Chambre a été réorganisée, et cette fois il faut espérer que le fonctionnement va en devenir normal.

Combien de question que nous pourrions essayer de faire réussir et auxquelles nous ne peisons pas. Par exemple cette question de fournir le pouvoir électrique au Transcontinental. Voilà une question importante que le conseil actuel a déjà fort bien travaillé et que nous pourrions bien voir ne pas aboutir. La Chambre de Commerce devrait prendre l'initiative de prêter main forte au conseil de ville en cette circonstance.

Et pour que la chambre fonctionne bien, il faut un peu de bonne volonté et un peu moins d'apathie. Un petit coup de cœur et ça va marcher.

La Persécution

Après le gouvernement conservateur de l'Ontario, voilà le gouvernement libéral du Manitoba qui commence la persécution contre les écoles Canadiennes-françaises. Il n'y a là rien de surprenant, mais il faut retirer la leçon qui dé-

coule de là. Quelques fanatiques de parti ont essayé de jeter plutôt sur l'un des partis que sur l'autre la responsabilité de la persécution. C'était là une bien mauvaise tactique qui pouvait peut-être servir à faire renier son parti

à quelque voteur non au courant des choses, mais qui pouvait fort bien aussi détourner de la lutte des esprits trop superficiels, peut-être, mais dont l'assistance pouvait être nécessaire. C'est d'ailleurs de cet argument que se servaient plusieurs lacheurs pour expliquer dans l'Ontario leur manque de patriotisme et de bonne foi. Et c'était des journaux canadiens-français bien souvent qui, pour fin politique, jetaient cette question sur le terrain de la politique.

Voilà maintenant que le gouvernement libéral du Manitoba donne la main au gouvernement conservateur de l'Ontario pour persécuter nos compatriotes de là bas. Les Orangistes du Manitoba appuient les libéraux persécuteurs tout comme les Orangistes de l'Ontario appuient les conservateurs persécuteurs.

Pour nous la leçon est bonne. Il faut de toute nécessité mettre de côté les questions politiques quand nos droits et nos libertés sont attaqués. Sachons imiter les Orangistes dans ce qu'ils ont de bon. Comme eux savent se grouper pour la persécution du français afin d'atteindre plus facilement le Catholicisme sachons nous aussi nous grouper intimement pour la défense de nos droits et de la justice.

Un passé pur : un lit de roses sèches qui sentent toujours bon.

CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "S" Tél. 28-41
MAX. D. CORMIER
R. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND
R. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau : Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

EDMUNDSTON, N. B.
Casier Postal "S" Tél. 46
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON, N. B.
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON, N. B.
J. A. CUY, M. D.
Médecin-Chirurgien

EDMUNDSTON, N. B.
DR Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
— Médecin spécialiste —
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité : Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.
Bureau : 151 rue Lafontaine
Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 325
Tél. National "519"
Heures de Bureau :
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir : 7 à 8 P.M.

Téléphone, 18
J. A. RATÉ
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE MEUBLES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

NEW VICTORIA HOTEL
Rue Victoria

Chambres confortables. Service de premier ordre. Salles d'échantillons à la disposition des voyageurs.

Mme W. F. BOURGOIN,
Edmundston, N. B.

Faites bien attention !!

C'est avec plaisir que nous offrons un cordial merci à nos clients pour le généreux patronage qu'ils nous ont accordé jusqu'à présent et nous désirons que beaucoup se joindront à eux encore à l'avenir afin de contribuer au progrès de notre maison.

Nous accordons toute l'attention et le travail nécessaire pour que notre atelier puisse éclipser tout ce qui s'est offert ailleurs jusqu'à aujourd'hui et nos efforts dans l'accomplissement de notre tâche consiste à satisfaire notre clientèle.

Peu importe si vous êtes difficiles peu importe qu'elles sont vos idées sur le style que vous voulez choisir, vous devez à vous-mêmes de visiter notre atelier qui est reconnu pour être un des meilleurs de la ville et des environs et de plus nous vous garantissons satisfaction ou nous vous remettrons votre argent or à ces conditions il n'y a pas à hésiter.

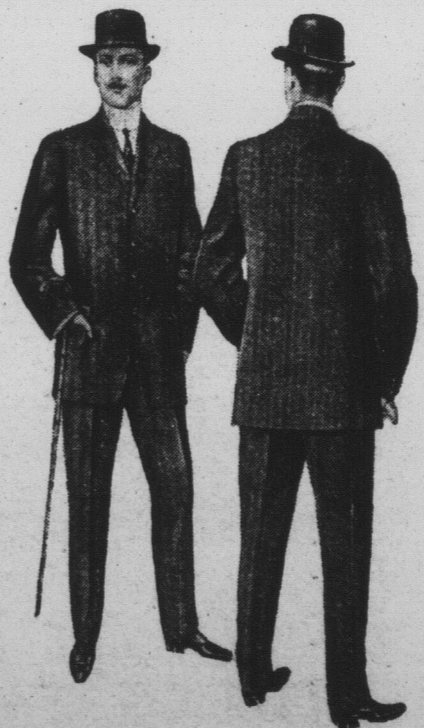
Les Anglais disent que c'est en le mangeant qu'on connaît la qualité du pudding et bien certainement vous pensez comme eux.

lors c'est en voyant nos ETOFFES et nos FOURRURES que vous jugerez de la qualité qu'on vous offre.

Nous avons un bel assortiment d'Etoffe à Pardessus, de Drap noir, Serge bleue, et noir, Vecunas et Tweed de fantaisie pour habillements d'hiver. ainsi que ceux de l'autre, mouton de perse, doublures en rats-musqués.

Venez nous voir avant d'aller acheter ailleurs

J. H. N. GOSSELIN
Marchand-Tailleur - Edmundston, N. B.



UNION MUTUAL LIFE INS. CO.
A. P. LABBIE,
Manager.
Agence : FORT KENT, MAINE
Résidence : Edmundston, N. B.
UNION MUTUAL LIFE INS. CO.